

Fiche de données de sécurité

Conformément à la directive CE/2001/58

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom de produit: Brofix Multi-Purpose Date de Préparation: Decembre 1, 2011
 Téléphone en cas d'urgence (24/7): (PSI/CHEMTREC®)
 Nom du Fournisseur: Brodi Specialty Products Ltd./Ltee
 Adresse du Fournisseur: 3175 14th Ave. Unit 1 Markham, Ontario L3R 0H1
 L'information de Téléphone : 1-(877) 744-0751
 Numéros de téléphone Urgences: +33 (0) 160280179
 Faite Par: MSDS Co-ordinator, (877) 744-0751 ext 205, Brodi Specialty Products Ltd.

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique de la préparation
 Nom Chimique CAS-No % en poids EINECS-No Classification
 BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE, RÉSINES
 ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE
 MOYEN = 700)
 25068-38-6 10 - 20% Xi;R36/38
 R43 N;R51-53
 2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL 90-72-2 1 - 5% 202-013-9 Xn;R22
 Xi;R36/38 SULFURE DE ZINC 1314-98-3 1 - 5% 215-251-3 R15
 R17 N;R50-53
 Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Numéro de révision: 2
 Français (French)
 Contacter le fabricant
 Nom du Fournisseur: Brodi Specialty Products Ltd./Ltee
 Adresse du Fournisseur: 250 Cochrane Drive, Unit 9, Markham, ON, L3R 8E5
 L'information de Téléphone : 1-(877) 744-0751
 Faite Par: MSDS Co-ordinator, (877) 744-0751 ext 205, Brodi Specialty Products Ltd

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:
 Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
 Inhalation Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion.
 Contact avec la peau Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les chaussures.
 Contact avec les yeux Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
 Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classification
 Contact avec les yeux
 Irrite modérément les yeux. Rougeur. Lacrymation excessive.
 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 Ingestion
 L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
 Irritant pour les yeux et la peau. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 Irritant. Sensibilisant. Symptômes en cas d'exposition
 Dangers les plus importants
 Contact avec la peau
 Le contact prolongé ou répétée avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
 Rougeur.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés
 Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
 Dangers spécifiques
 La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
 Equipements spéciaux pour la protection des intervenants
 En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
 Méthodes particulières d'intervention
 Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles
 Utiliser un équipement de protection individuel.
 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Eviter que le produit arrive dans les égouts. Eviter la pénétration dans le sous-sol. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à une température inférieure à 35°C.

Matériel d'emballage

Conserver dans le conteneur original.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition professionnelle

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Valeurs limites d'exposition

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial. Dans le but d'éviter l'inhalation des brouillards de pulvérisation et des poussières de ponçage, le port d'un appareil de protection respiratoire est requis durant ces travaux.

Protection des mains

Gants résistants aux solvants. Les gants doivent être immédiatement remplacés si signe de dégradation.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection de la peau et du corps

Vêtement léger de protection.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlevez les vêtements de travail et lavez vos mains avant la pause et en fin de service. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme: Bâton concentré de pâte semi solide extrudé.

Aspect: Pâte(ou bâton) concentrique bicolore dans un tube plastique.

Odeur: Sulfureux(se).

Couleur: Blanc cassé.

pH: Indéterminé.

Point éclair: N'a pas de point d'éclair.

Limites d'explosivité:

- inférieure: Non applicable.

- supérieure: Non applicable.

Densité: 1.95 ± 0.03

Température de décomposition: $> 150^{\circ}\text{C}$

Solubilité dans l'eau: Insoluble.

% en volume de composés

volatiles:

$<0.1\%$

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Matières à éviter

Des oxydants. Des acides et des bases. Des amines.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote (NOx). La combustion génère du monoxyde de carbone extrêmement toxique et du dioxyde de carbone.

Oxydes de soufre.

Polymérisation

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Températures supérieures à 35°C.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Irritation de la peau

Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Irritation des yeux

Corrosif pour les yeux, et peut provoquer des lésions graves y inclus l'aveuglement.

Sensibilisation

Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau. Les résines époxy avec un poids moléculaire moyen de moins de 700 peuvent provoquer une sensibilisation.

Toxicité chronique

Une exposition chronique peut provoquer une dermatite. Un contact répété peut amener des réactions allergiques chez certains sujets très sensibles.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Mobilité

Pollue l'eau.

Persistence et dégradabilité

N'est pas intrinsèquement biodégradable.

2,4,6-TRIS(DIMETHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL, CAS NO 90-72-2

> 2 g/kg Oral LD50 Rat

> 5040 mg/m³ Inhalation LC50 Rat 4 h

= 11400 mg/kg Oral LD50 Rat

= 1000 mg/kg Oral LD50 Rat

= 1280 mg/kg Dermal LD50 Rat

BISPHÉNOL-A-ÉPICHLORHYDRINE, RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN = 700), CAS NO 25068-38-6

SULFURE DE ZINC, CAS NO 1314-98-3

Potentiel de bioaccumulation

Compte tenu des propriétés de plusieurs composants, ce produit n'est pas considéré comme facilement biodégradable selon la classification de l'OCDE.

Potentiel de destruction de l'ozone; PDO; (R-11 = 1) =

Aucun produit chimique réducteur de la couche d'ozone, n'est présent ou utilisé en production.

Toxicité aquatique

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

Effets écotoxicologiques:

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés

Ne pas décharger dans l'environnement. Classé comme déchet dangereux selon la loi N° 75-633 du 15 Juillet 1975. Doit subir un traitement spécial, p.ex. sur un site d'élimination agréé, pour satisfaire aux réglementations locales. Se mettre en contact avec les services d'élimination de déchets. Numéro d'élimination des déchets - 08 04 12 Boues de colles et mastics autres que celles visées à la rubrique 08 04 11.

Emballages contaminés

Emballages contaminés Classé comme déchet dangereux selon la loi N° 75-633 du 15 Juillet 1975. Numéro d'élimination des déchets - 15 01 08* Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.

Les conteneurs complètement vidés qui ne sont ni bosselés ni éraflés peuvent être traités comme des déchets industriels, et peuvent faire l'objet d'un recyclage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID

Désignation officielle de transport: Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

ICAO

Désignation officielle de transport: Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

IMDG/IMO

Désignation officielle de transport: Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Date de révision: 12/02/2008

6.4 mg/L LC50 96

5 µg/L EC50 72

30 µg/L EC50 96

SULFURE DE ZINC, CAS NO 1314-98-3

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Contenus environnementaux: BISPHENOL-A-(EPICHLORHYDRIN), EPOXY RESIN (NUMBER AVERAGE MOLECULAR WEIGHT = 700)

Contenus environnementaux: ZINC SULFIDE

Indication de danger:

Xi - Irritant.

Phrase(s) de risque

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R20/22 - Egalement nocif par inhalation et par ingestion

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

Phrase(s) de sécurité

S 2 - Conserver hors de portée des enfants.

S24 - Eviter le contact avec la peau.

S37 - Porter des gants appropriés.

Inventaires internationales

États-Unis TSCA Non listé en TSCA

Canada DSL (Liste des substances

dangereuses):

Non inscrit dans DSL

Canada NDSL Un ou plusieurs composants chimiques de ce produit ne sont pas mentionnés dans cette liste

EINECS-No Un ou plusieurs composants chimiques de ce produit ne sont pas mentionnés dans

cette liste ELINCS-No Un ou plusieurs composants chimiques de ce produit ne sont pas mentionnés dans

cette liste Corée Un ou plusieurs composants chimiques de ce produit ne sont pas mentionnés dans

cette liste Chine: Un ou plusieurs composants chimiques de ce produit ne sont pas mentionnés dans

cette liste Inventaire australien de produits chimiques:

Un ou plusieurs composants chimiques de ce produit ne sont pas mentionnés dans cette liste

Inventaires japonais (ens): Un ou plusieurs composants chimiques de ce produit ne sont pas mentionnés dans

cette liste

Phillipines: Un ou plusieurs composants chimiques de ce produit ne sont pas mentionnés dans

cette liste

Legend

TSCA: Toxic Substance Control Act

DSL: Domestic Substance List

NDSL: Non-Domestic Substance List

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: EU List of Notified Chemical Substances

ECL: Existing Chemicals List aka Existing and Evaluated Chemical Substances

AICS: Inventory of Chemical Substances

ENCS: Existing and New Chemical Substances

PICCS: Phillipines Inventory of Chemicals and Chemical Substances

16. AUTRES INFORMATIONS

Durée de vie

24 mois. Le produit non utilisé doit être repaqueté et remis dans son emballage original.

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2

R53 - Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R51 - Toxique pour les organismes aquatiques.

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R22 - Nocif en cas d'ingestion.

R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

R15 - Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.

R17 - Spontanément inflammable à l'air.

R35 - Provoque de graves brûlures.

R10 - Inflammable.

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

Autres informations: Pour de plus amples informations, demandez la fiche technique du produit. Tout

document de plus de 36 mois n'est peut-être plus valable: demandez une version mise à jour.

LIMITES DE RESPONSABILITÉ: Les renseignements contenus dans le présent document sont le fruit des recherches et de l'expérience de Whitford. Toutefois, Whitford décline toute responsabilité et n'octroie aucune garantie en ce qui concerne l'exactitude et l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. En outre, Whitford ne garantit notamment en aucune manière, que ce soit explicitement ou implicitement, la qualité marchande ou l'adéquation du produit dans le cadre d'une utilisation particulière. Toutes les garanties et les conditions implicites qui peuvent légalement en découler sont ici exclues. Whitford ne garantit en aucune manière à l'acheteur que ses produits sont adaptés dans le cadre

de son utilisation particulière. Il relève de la responsabilité exclusive de l'acheteur de déterminer si le produit acheté est adapté à l'utilisation qu'il souhaite en faire. Par ailleurs, Whitford décline toute responsabilité dans le cadre de la sélection de produits adaptés à tout usage particulier de l'acheteur. En aucun cas, la responsabilité de Whitford ne pourra être engagée au titre d'un quelconque dommage immatériel spécial, fortuit ou consécutif.